

Ensembles de logements sociaux financés aux termes de la LNH, de 1950 à 1971 ⁽¹⁾

Province	Logements à loyer en vertu d'ententes fédérales-provinciales, 1950-1971 Article 40						Logements sociaux, 1965-1971 Article 43					
	Projets	Logements	Places de foyer	\$000	Nombre moyen de logements	Nombre d'ensembles de 10 logements +	Prêts	Logements	Places de foyer	\$000	Nombre moyen de logements	Nombre d'ensembles de 10 logements +
Qué.....	1	796	—	7,997	796	1	161	13,802	174	175,415	86	161
Ont.....	75	6,599	—	65,041	88	75	592	48,079	734	635,969	81	588
Man.....	3	568	—	7,203	189	3	84	4,695	80	54,876	56	79
Sask.....	76	1,906	—	21,278	25	74	2	22	—	288	11	2
Alb.....	15	838	57	10,875	56	15	50	1,998	—	28,149	40	24
C.-B.....	35	4,524	154	46,899	129	35	—	—	—	—	—	—
T. N.-O.....	9	151	—	2,667	17	6	—	—	—	—	—	—
T. Y.....	1	40	—	643	40	1	—	—	—	—	—	—
Canada.....	275	20,461	211	223,930	74	269	984	71,029	988	929,162	72	945

⁽¹⁾ Logement nouveau et logement existant.

LE COÛT DU PROGRAMME DE CULTURE DE MARIJUANA À LA FERME EXPÉRIMENTALE

Question n° 478—M. Peddle:

1. Combien a coûté le programme spécial de culture de marijuana à la Ferme expérimentale centrale l'été dernier?
2. Quel était le but du projet?
3. Combien de livres de marijuana a-t-on récoltés et dans quel but a-t-on utilisé la récolte?
4. Quelle quantité en a-t-on brûlée?
5. Quelle quantité de marijuana a-t-on volée?
6. A-t-on arrêté les voleurs?

L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. De mai à novembre 1971: \$21,000.

2. a) Obtenir une réserve de marijuana normalisée, cultivée au Canada, pour des fins de recherche. (C'était là une recommandation du «Rapport Provisoire de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales»). b) Déterminer les caractéristiques botaniques et chimiques de plusieurs variétés de marijuana, provenant de différentes régions géographiques, par rapport aux variétés de marijuana sauvage du Canada.

3. La quantité totale de marijuana récoltée et coupée ras est de 602 livres (300 livres de plants mâles et 302 livres de plants femelles). La marijuana a été normalisée maintenant et la recherche se poursuit quant aux caractéristiques botaniques et chimiques.

4. La quantité totale de marijuana brûlée est de 12,700 livres. Ce chiffre comprend tous les stocks de matières fibreuses et de marijuana de qualité inférieure non utilisés pour la recherche.

5. Sept (7) plants d'une variété ne produisant pas de drogues sont perdus.

6. Oui.

LA QUASI-COLLISION ENTRE LE «ZONNEMAIRE» ET UN NAVIRE RUSSE

Question n° 486—M. Macquarrie:

1. Lors de la prochaine réunion de la Commission internationale des pêches du nord-ouest de l'Atlantique, en juin 1972, le gouvernement compte-t-il soulever la question de la collision qui a failli se produire entre le chalutier *Zonnemaire* de Terre-Neuve et un navire russe?

2. A-t-on refusé aux fonctionnaires des pêcheries canadiennes la permission de monter à bord du navire-usine russe en cause?

3. Les agents du ministère de l'Environnement ont-ils mené une enquête au sujet de l'accusation selon laquelle les puissants phares du navire soviétique avaient réduit la vision des fonctionnaires et de l'équipage du chalutier *Zonnemaire*?

4. Quelles mesures le gouvernement du Canada prend-il afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent?

M. Eymard G. Corbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): 1. Le sujet fera l'objet d'entretiens entre les représentants du Canada et ceux de l'URSS, qui participeront à la réunion de la Commission internationale des pêches du nord-ouest de l'Atlantique à Washington (D.C.), du 25 mai au 2 juin 1972, en vue d'en venir à un accord sur des moyens visant à éviter de tels incidents à l'avenir.

2. Sur réception du message qui suggérait des entretiens sur la question lors de la réunion de la Commission, les agents des pêches n'ont pas demandé la permission de monter à bord du bateau-usine soviétique.

3. Des agents du ministère de l'Environnement ont enquêté au sujet de l'incident et n'ont pas pu établir que les marins soviétiques avaient eu l'intention de réduire la vision des officiers et des hommes d'équipage du chalutier *Zonnemaire*.

4. Voir la réponse au numéro 1.

LES PRÊTS DE LA SCHL POUR LA CONSTRUCTION DE FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES DANS KAMOURASKA

Question n° 509—M. Dionne:

De 1965 à 1972, la Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle consenti des prêts pour la construction de foyers pour personnes âgées dans la circonscription électorale de Kamouraska et, dans l'affirmative, à combien se chiffrent-ils pour chacune des années financières de la période mentionnée?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): En 1967, la SCHL a consenti un prêt de \$464,000 pour l'exécution d'un projet de logement destiné aux personnes âgées dans le comté de Kamouraska, lequel a fourni quatre logements et 68 places de foyer, et un prêt de \$256,185 pour l'exécution d'un projet de quatre logements et 32 places de foyer dans le comté de l'Islet. En 1970, la SCHL a financé deux ensembles destinés aux personnes âgées, d'un montant de \$532,000 dans le comté de l'Islet, qui ont fourni 76 places de foyer. Les données statistiques de la SCHL sont établies en se fondant sur les municipalités rurales ou urbaines de même que sur les comtés municipaux.